

# Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux


## Je gère les déchets de mon élevage

### La collecte

Le container de moins de 20 kg au total est fermé, clipsé, nettoyé et sans odeur nauséabonde

Il est transporté jusqu'au lieu de collecte en fonction du calendrier ou au magasin FARAGO Aveyron.

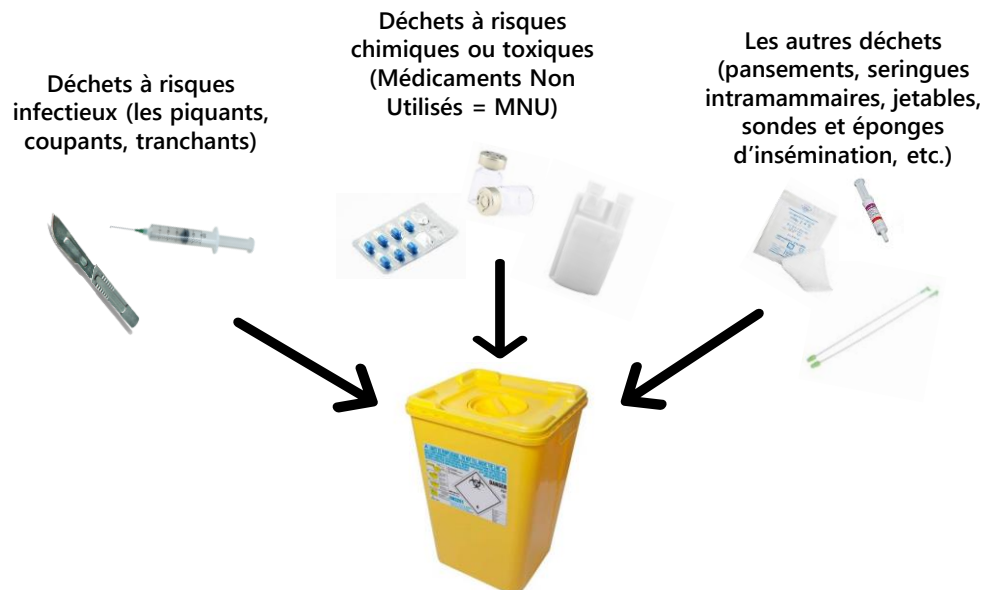
Un bordereau de prise en charge est créé sur le site gouvernemental Trackdéchets lors de la collecte.

 Si vous n'avez pas créé votre compte sur la plateforme Trackdéchets, rendez-vous sur : <https://trackdechets.beta.gouv.fr/> ou un fascicule d'aide vous sera donné par l'un de nos agents.

### Les interdits



Pièces anatomiques  
Déchets encombrants volumineux  
Déchets radioactifs  
Déchets mercuriels  
Déchets toxiques  
Déchets de médicaments anticancéreux concentrés



### Le container

Pour faciliter la gestion et participer à l'organisation de l'espace sanitaire de l'exploitation, nous avons fait le choix d'un container (à usage unique) qui sera suspendu afin de dégager le sol, de limiter les souillures, d'être conforme aux règles d'hygiène et d'être sécurisé.

Ce container sera installé à proximité de la pharmacie, hors de portée des enfants et du bétail, à l'abri de la chaleur, des insectes et des rongeurs.

Les contenants classiques issus de la fourniture en réhydratant, soluté de perfusion, complément nutritionnel... ne sont pas contaminés. Les règles de récupération standard s'appliquent. Il en est de même pour les gants de fouilles, blouses et combinaisons jetables...

### Les déchets standards

Les déchets d'emballage rejoignent la filière classiques du traitement du papier et du carton.



# COLLECTE DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS EN ÉLEVAGE

## OBJECTIF

Proposer un système de tri, de collecte et de destruction des déchets d'activités de soins en élevage aux éleveurs et détenteurs d'animaux de rente quelle que soit l'espèce.

## L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Par leur nature, les déchets sanitaires présentent des risques toxiques et infectieux. Utiliser une filière organisée pour les traiter, permet de protéger notre environnement et notre santé. C'est une obligation réglementaire, également indispensable pour la sécurité des personnes et des animaux présents sur l'exploitation.

## LE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION

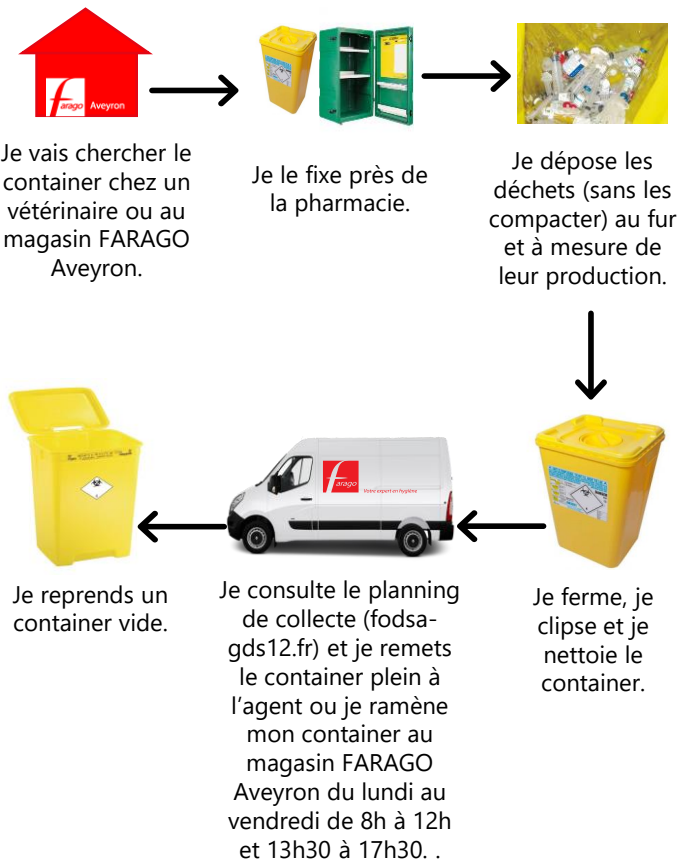
La Loi précise que « tout producteur est responsable de ses déchets, il est tenu d'en assurer l'élimination ».

Les déchets de soins vétérinaires constituent les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux).

Le Code de Santé Publique (arts R1335-1 à I335-14) définit les conditions de tri, de stockage, de transport et de traitement de ces déchets.

Le service proposé par FARAGO Aveyron vise à répondre à ces points réglementaires.

## En pratique ...



## Coût de l'opération

Le coût proposé aux éleveurs est forfaitaire. Il comprend : le container de 50 litres, la logistique de collecte et de traçabilité ainsi que sa destruction dans le respect de la réglementation pour ce type de déchets dangereux..



181, Avenue des Ebénistes – Parc d'Activités de Bel Air 12032 RODEZ CEDEX  
• tél. 05 65 42 18 92 • fax 05 65 42 99 09 • E-mail : [farago.aveyron@faragofrance.fr](mailto:farago.aveyron@faragofrance.fr)  
• Site : [www.farago-aveyron.com](http://www.farago-aveyron.com) • Vente en ligne : [www.lecarrefarago.com](http://www.lecarrefarago.com)

Site GDS Aveyron : [www.fodsagds12.fr](http://www.fodsagds12.fr)



## Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux

Les éleveurs s'engagent à assurer la maîtrise du stockage et la destruction des déchets sanitaires

Farago Aveyron et FODSA-GDS Aveyron, associés à leurs partenaires, sont à l'initiative de l'organisation de la collecte des déchets d'activités de soins auprès des agriculteurs du département de l'Aveyron afin de permettre aux éleveurs d'être en conformité avec la réglementation.



**Bernard LACOMBE, Éleveur et Président de FODSA-GDS12 et de FARAGO Aveyron**